

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 15 DECEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le jeudi quinze décembre à quinze heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eric GAY, Maire.

Date de la convocation : 9 décembre 2016

Etaient présents :

M.	GAY	Eric	<b>Maire</b>	M.	GUEPY	Guy	Conseiller municipal
M.	LECOURIEUX	Eddie	<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>	M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	Conseiller municipal
Mme	LOGOLOGOLAU	Ana	<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>	M.	ESPOSITO	Armand	Conseiller municipal
Mme	POANIEWA	Pascale	<b>4<sup>ème</sup> adjoint</b>	Mlle	SANMOHAMAT	Rusmaeni	Conseillère municipale
Mme	KATE	Marie-Hélène	<b>6<sup>ème</sup> adjoint</b>	Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale
M.	SAKOUMORY	Claude	<b>7<sup>ème</sup> adjoint</b>	M.	PATIES	Frédéric	Conseiller municipal
Mlle	VERGER	Claudine	<b>8<sup>ème</sup> adjoint</b>	M.	PERRIN	Florent	Conseiller municipal
M.	CHABAUD	Didier	<b>9<sup>ème</sup> adjoint</b>	Mme	PAAGALUA	Francesca	Conseillère municipale
Mlle	FROGIER	Vaea	<b>10<sup>ème</sup> adjoint</b>	M.	LAUBREAUX	Patrick	Conseiller municipal
M.	RAVUT	Alain	Conseiller municipal	M.	BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal

Représentés :

M. Bernard DELADRIERE (Procuration donnée à M. Eddie LECOURIEUX).  
 M. Maurice PELAGE (Procuration donnée à M. Claude SAKOUMORY).  
 Mme Marie-Pierre BARTHEZ (Procuration donnée à Mlle Vaea FROGIER).  
 Mme Valérie BOLO (Procuration donnée à M. Frédéric PATIES).  
 M. Léonard SAM (Procuration donnée à Patrick LAUBREAUX).  
 Mme Françoise CAILLARD (Procuration donnée à Jean-Irénée BOANO)

Excusés :

Mme Marie-Thérèse TU.  
 Mme Monique JANDOT.  
 M. Pierre-Henry CHARLES.  
 Mme Hélène MALAVAL.  
 Mlle Célestine VILLI.

Absents :

Mme Fémia MOTUHI.  
 M. Olivier BERTHELOT.  
 M. Philippe MARTIN.  
 Mme Lindsay AMOSALA.

**formant la majorité des membres en exercice.**

\* \* \* \*

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	20
Nombre de votants	:	26

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures 00.

Monsieur Jean-Irénée BOANO est désigné Secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 14/16/XII

MODIFIANT LA DELIBERATION N° 03/14/IV DU 10 AVRIL 2014  
PORTANT CONSTITUTION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

**Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 15 décembre 2016,**

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n°03/14/IV du 10 avril 2014 portant constitution et composition des commissions municipales,

Vu le rapport de présentation n° 95/2016 du 9 décembre 2016,

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré,

Haut-Commissariat de la République  
en Nouvelle-Calédonie

16 DEC. 2016

CONTRÔLE DE LEGALITE

**DECIDE :**

**Article 1 :** Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide de lever le vote à scrutin secret pour désigner de nouveaux membres au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

**Article 2 :** L'article 2 de la délibération n° 03/14/IV du 10 avril 2014, concernant la Commission d'Appel d'Offres, est modifié comme suit :

Président	M. Eric GAY	Vice-président	M. Eddie LECOURIEUX
Titulaire 1	Mme Pascale POANIEWA	Suppléant 1	M. Guy GUEPY
Titulaire 2	M. Armand ESPOSITO	Suppléant 2	Mme Francesca PAAGALUA
Titulaire 3	M. Didier CHABAUD	Suppléant 3	Mlle Vaea FROGIER
Titulaire 4	M. Jean-Jacques AFCHAIN	Suppléant 4	M. Alain RAVUT
Titulaire 5	M. Frédéric PATIES	Suppléant 5	M. Olivier BERTHELOT
Titulaire 6	M. Pierre-Henry CHARLES	Suppléant 6	M. Patrick LAUBREAUX
Titulaire 7	M. Jean-Irénée BOANO	Suppléant 7	Mme Françoise CAILLARD

**Article 3 :** Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud, publiée par voie d'affichage et notifiée aux intéressés.

Le Maire certifie que le présent acte  
ayant été transmis le 16 DEC. 2016  
au Commissaire Délégué  
et notifié le  
et/ou publié le 16 DEC. 2016  
est exécutoire de plein droit

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 15 DECEMBRE 2016

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations,  
Le Maire,

Eric GAY

Pour ampliation  
le Chef du Service des  
Affaires Générales

Eric KEM-SENG

**Ampliations :**  
Subdivision Administrative Sud  
Toutes Directions et tous services  
Secrétariat Général (SAG : registre, affichage et notification)

## RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : Modification de la délibération n° 03/14/IV du 10 avril 2014 portant constitution et composition des commissions municipales.**

P.J.: Projet de délibération.

Le 10 avril 2014, le Conseil municipal a désigné les membres des commissions municipales, et notamment ceux de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

La CAO se constitue alors comme suit :

Président	M. Eric GAY	Vice-président	M. Eddie LECOURIEUX
Titulaire 1	Mme Pascale POANIEWA	Suppléant 1	Mme Lindsay AMOSALA
Titulaire 2	Mme Marie-Pierre BARTHEZ	Suppléant 2	Mme Francesca PAAGALUA
Titulaire 3	M. Didier CHABAUD	Suppléant 3	Mlle Vaea FROGIER
Titulaire 4	M. Jean-Jacques AFCHAIN	Suppléant 4	M. Armand ESPOSITO
Titulaire 5	M. Frédéric PATIES	Suppléant 5	M. Olivier BERTHELOT
Titulaire 6	M. Pierre-Henry CHARLES	Suppléant 6	M. Patrick LAUBREAUX
Titulaire 7	M. Jean-Irénée BOANO	Suppléant 7	Mme Françoise CAILLARD

Cependant, pour des raisons de disponibilité, il est proposé d'en modifier la composition de la manière suivante :

Président	M. Eric GAY	Vice-président	M. Eddie LECOURIEUX
Titulaire 1	Mme Pascale POANIEWA	Suppléant 1	M. Guy GUEPY
Titulaire 2	M. Armand ESPOSITO	Suppléant 2	Mme Francesca PAAGALUA
Titulaire 3	M. Didier CHABAUD	Suppléant 3	Mlle Vaea FROGIER
Titulaire 4	M. Jean-Jacques AFCHAIN	Suppléant 4	M. Alain RAVUT
Titulaire 5	M. Frédéric PATIES	Suppléant 5	M. Olivier BERTHELOT
Titulaire 6	M. Pierre-Henry CHARLES	Suppléant 6	M. Patrick LAUBREAUX
Titulaire 7	M. Jean-Irénée BOANO	Suppléant 7	Mme Françoise CAILLARD

Enfin, pour des raisons pratiques et considérant qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne s'y oppose, il est proposé au Conseil municipal de lever préalablement au vote le scrutin secret, pour désigner ces nouveaux représentants de la Ville au sein de ladite commission.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Mont-Dore, le 09 DEC. 2016

Le Maire,

  
 Eric GAY